

Réunion du 17 juin 2019  
n° 17931

**PRÉPARATION BUDGÉTAIRE ET STRATÉGIE FINANCIÈRE**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2018**  
**Budget annexe du Centre départemental de l'enfance et de la famille**

Conformément aux articles L.1612-12 et L.3312-5 du code général des collectivités territoriales, l'arrêté des comptes du Département est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le président du Conseil départemental après transmission, au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Je vous prie de trouver, ci-après, les éléments chiffrés en mouvements budgétaires du compte administratif 2018 du budget annexe du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF).

**1 - Section de fonctionnement**

Les dépenses de la section de fonctionnement en mouvements budgétaires baissent de 447 606,06 € par rapport à 2017, ce qui s'explique notamment par :

- l'intégration d'une écriture budgétaire de dépense exceptionnelle en 2017 pour un montant de 300 114,43 € que l'on ne retrouve pas en 2018,

- une baisse des frais de personnel de 244 533,40 €.

Est constatée par ailleurs une légère augmentation des dépenses afférentes à l'exploitation de 34 348,87 €, et de certaines dépenses afférentes à la structure telles que les dotations aux amortissements (+ 84 965,07 €).

La dotation s'établit, en 2018, à 6 599 806 €, soit une baisse de - 1,23 % par rapport à 2017.

## **2 - Section d'investissement**

### **2 - 1 - Travaux financés en 2018**

#### **Travaux d'aménagement du centre maternel :**

Les travaux d'intégration de la pouponnière au centre maternel se sont poursuivis en 2018, pour un montant de 163 898,99 €.

#### **Travaux divers sur les sites :**

L'unité de VIERZON a bénéficié de divers travaux en matière de sécurité et de mise en accessibilité pour un montant de 20 656,01 €, tandis que des travaux de renforcement du mur de clôture mitoyen ont été réalisés pour un montant de 10 078,88 €.

Des aménagements de mise en sécurité de l'accès aux équipements SSI d'un montant de 9 211,23 € ont été faits à l'unité de SAINT-AMAND-MONTROND.

Des sanitaires ont été entièrement refaits à Asnières pour un coût de 16 531,60 €.

Divers travaux de grosses réparations ont été réalisés sur l'ensemble des sites du CDEF pour 14 910,83 €.

### **2 - 2 - Acquisitions de mobilier et de matériel**

Un véhicule a été financé en 2018 pour un montant de 13 791,26 € dans le cadre du renouvellement du parc automobile.

Du mobilier d'hébergement et du mobilier de bureau ont été renouvelés pour un montant de 8 468,74 €.

Le CDEF a également fait l'acquisition de matériel électroménager dans le cadre du renouvellement du matériel existant hors d'usage pour un montant total de 8 603,83 €.

Du matériel informatique et téléphonique a été acheté pour partie en renouvellement du matériel existant et également pour du nouveau matériel destiné au pôle parentalité pour un montant total de 4 157,41 €.

### 3 - Réalisations en mouvements réels

CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	Recettes (en mouvement réel) en €			Dépenses (en mouvement réel) en €		
	Prévu	réalisé	%	Prévu	réalisé	%
<b>Investissement</b>	<b>846 146,74</b>	<b>46 513,77</b>	<b>5,50 %</b>	<b>1 197 367,74</b>	<b>657 772,87</b>	<b>54,93 %</b>
dont emprunts	798 832,97	0,00	0,00 %	308 727,00	308 726,97	100,00 %
<b>Fonctionnement</b>	<b>6 799 002,00</b>	<b>6 845 793,72</b>	<b>100,69 %</b>	<b>6 447 781,00</b>	<b>6 028 467,39</b>	<b>93,50 %</b>
dont quote-part de la dotation globalisée	6 599 806,00	6 599 806,00	100,00 %			
<b>Total</b>	<b>7 645 148,74</b>	<b>6 892 307,49</b>	<b>90,15 %</b>	<b>7 645 148,74</b>	<b>6 686 240,26</b>	<b>87,46 %</b>

### 4 - Mouvements budgétaires

Compte administratif 2018			
CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	Résultats budgétaires de l'exercice €		
	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total budgétaire
Recettes	419 992,08	6 724 278,11	7 144 270,19
Dépenses	680 851,86	6 401 945,70	7 082 797,56
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 260 859,78</b>	<b>322 332,41</b>	<b>61 472,63</b>
Résultat antérieur d'investissement N-1	- 416 648,43		- 416 648,43
Résultat antérieur de fonctionnement N-2		144 594,60	144 594,60
<b>Résultat ou Solde de l'exercice cumulé</b>	<b>- 677 508,21</b>	<b>466 927,01</b>	<b>- 210 581,20</b>
<b>Reste à réaliser :</b>			
Recettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses	0,00	0,00	0,00
<b>Solde reste à réaliser</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>- 677 508,21</b>	<b>466 927,01</b>	<b>- 210 581,20</b>

Note : à la différence de l'instruction budgétaire M52, le résultat de fonctionnement affecté dans le cadre de l'instruction budgétaire M22, se calcule extra-comptablement par le payeur en fin d'exercice.

Je vous remercie de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2018 du CDEF et de constater la conformité des résultats de l'année avec ceux du compte de gestion de M. le payeur départemental qui s'établit comme suit :

<b>Compte de gestion 2018</b>			
<b>CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE</b>	<b>Résultats budgétaires de l'exercice</b>		
	<b>Section d'investissement</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Total des sections</b>
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires totales	1 220 446,74 €	6 822 081,00 €	8 042 527,74 €
Titres de recettes émis	419 992,08 €	6 724 278,11 €	7 144 270,19 €
Réductions de titres	- €	- €	- €
<b>Recettes nettes</b>	<b>419 992,08 €</b>	<b>6 724 278,11 €</b>	<b>7 144 270,19 €</b>
<b>Dépenses</b>			
Autorisations budgétaires totales	1 220 446,74 €	6 822 081,00 €	8 042 527,74 €
Mandats émis	696 260,09 €	6 433 294,71 €	7 129 554,80 €
Annulations de mandats	15 408,23 €	31 349,01 €	46 757,24 €
<b>Dépenses nettes</b>	<b>680 851,86 €</b>	<b>6 401 945,70 €</b>	<b>7 082 797,56 €</b>
<b><u>Résultat de l'exercice</u></b>			
<b>Excédent</b>		<b>322 332,41 €</b>	<b>61 472,63 €</b>
<b>Déficit</b>	<b>- 260 859,78 €</b>		

Le président,

**Michel AUTISSIER**